



Emilie COLLOMB

ecollomb@collomb-avocats.eu

T. +33 (0)4 28 38 09 09

Barreau de Marseille (2007)
Fondatrice / Associée du
cabinet COLLOMB Avocats

Biographie

DROIT FISCAL – INGENIERIE PATRIMONIALE – FAMILY OFFICE – FISCALITE PERSONNELLE – TRANSMISSION D'ENTREPRISES

Titulaire de la mention de spécialisation en droit fiscal et douanier, Emilie Collomb intervient tant en conseil qu'en contentieux auprès d'entreprises, de groupes et de dirigeants dans les différents domaines de la fiscalité française et internationale.

Elle possède une forte expertise en fiscalité des entreprises, fiscalité personnelle et patrimoniale ainsi qu'en transmission d'entreprise.

En janvier 2021, elle fonde COLLOMB Avocats, cabinet spécialisé en droit fiscal.

Elle participe également, en tant qu'intervenante, lors de conférences, notamment pour l'IACF et l'ACE (loi de finances). Dernières conférences IACF/ACE Marseille :

- 08/12/17 : L'immobilier et les pactes Dutreil : solutions et incertitudes
- 14/12/18 : La holding animatrice
- 08/11/19 : Confiance et répression : de nouvelles pratiques dans la sphère fiscale
- 16/01/20 : Conférence Loi de finances
- 14/01/21 : Conférence Loi de finances

DOMAINE D'INTERVENTION

- Droit fiscal
- Ingénierie patrimoniale
- Fiscalité personnelle et patrimoniale des dirigeants et actionnaires
- Fiscalité immobilière
- Assistance à contrôle fiscal
- Fiscalité de l'art
- Fiscalité des artistes et sportifs

PARCOURS

- RACINE Avocats
- ALISTER Avocats
- BBLM Avocats

FORMATION

- Double master en fiscalité et droit des affaires (Institut de droit des affaires d'Aix en Provence)
- Certificat de spécialisation en droit fiscal et douanier

LANGUES

Français / Anglais

AUTRES

- Administratrice, déléguée régionale de l'Institut des avocats fiscaux (IACF)
- Responsable de la commission fiscale du barreau de Marseille
- Intervenante lors de conférences pour l'IACF et l'ACE